

MM. Van Marck (C.), Membre de la Chambre des Représentants;
 Versteylen (A.), id. id.;
 Watteyne (V.), Inspecteur général des mines.

Art. 3. Notre Ministre de l'Industrie et du Travail présidera la Commission, sans voix délibérative.

MM. De Bruyn et Magis rempliront les fonctions de vice-présidents et M. Dejardin, celles de secrétaire.

Des secrétaires-adjoints pourront être désignés par arrêté ministériel, en dehors de la Commission.

Art. 4. La Commission peut recueillir des renseignements par voie de questionnaire.

Elle peut constituer des sous-comités chargés de procéder à des enquêtes locales ou régionales et recourir à tous autres moyens d'information qu'elle jugera utiles, tels que visite des lieux, consultation et expériences pratiques.

Les sous-comités pourront s'adjoindre des personnes de la région capables de les aider dans l'accomplissement de leur mission.

Art. 5. Le montant des frais de route et de séjour des membres de la Commission est fixé conformément à Notre arrêté du 23 janvier 1898, modifié par celui du 8 juin 1899, concernant les commissions ressortissant à la Direction générale des mines.

Les dispositions qui précèdent sont applicables aux secrétaires-adjoints et aux personnes visées au § 3 de l'article précédent.

Art. 6. Notre Ministre de l'Industrie et du Travail est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Passable, le 6 avril 1907.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,
 C^{te} DE SMET DE NAEYER.

Le Ministre de l'Industrie et du Travail,
 FRANCOTTE.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

DU SERVICE DES MINES

Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1^{er} avril 1907)

[3518233(493)]

ADMINISTRATION CENTRALE

MM. DEJARDIN, L., Directeur général, à Bruxelles;
 WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;
 GOOSSENS, CH., Directeur, à Bruxelles;
 HALLEUX, A., Ingénieur principal de 2^{me} classe, à Bruxelles;
 DENOËL, L., Ingénieur principal de 2^{me} classe, à Bruxelles;
 VAN RAEMDONCK, A., chef de bureau, à Bruxelles;
 DELMER, A., Ingénieur de 2^{me} classe, à Bruxelles.

Service des explosifs

MM. LEVARLET, H., Ingénieur de 1^{re} classe, à Bruxelles;
 BREYRE, Ad., » 2^{me} » à Bruxelles.

Service spécial des accidents miniers et du grisou

MM. WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;
 STASSART, S., Ingénieur principal de 1^{re} classe, à Mons;
 DENOËL, L., » » de 2^{me} classe, à Bruxelles.
 BOLLE, J., » » de 2^{me} classe, à Mons.

1^{re} INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A MONS

MM. MINSIER, C., Inspecteur général, à Mons;

DEMARET, J., Ingénieur principal de 1^{re} classe, à Mons.

Provinces de Hainaut, de Brabant, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale.

1^{er} ARRONDISSEMENTMM. MARCETTE, A., Ingénieur en chef Directeur de 1^{re} classe, à Mons;DEMARET, L., Ingénieur principal de 1^{re} classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël), de Dour, de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harvengt), d'Antoing, de Celles, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve et de Tournai et les communes de Cibly, de Gaurain-Ramecroix, de Soignies, d'Horrues et de Naast; les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

1^{er} DISTRICT. — M. LEMAIRE, E., Ingénieur de 1^{re} classe, à Mons.

Charbonnages : Belle-Vue, Buisson, Blaton.		Cantons de Dour et d'Antoing. Provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.
---	--	--

2^e DISTRICT. — M. DEHASSE, L., Ingénieur de 3^e classe, à Nimy.

Bois de Boussu, Grande Machine à feu de Dour, Grande Chevalière et Midi de Dour.		Canton de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) et canton de Péruwelz.
---	--	--

3^e DISTRICT. — M. DESENFANS, G., Ingénieur de 2^e classe, à Nimy.

Bois de Saint-Ghislain, L'Escouffiaux, Grand Bouillon, Cibly.		Cantons de Tournai, de Celles et de Templeuve, et communes de Gaurain-Ramecroix et de Cibly.
--	--	--

4^e DISTRICT. — M. BRIEN, V., Ingénieur de 2^{me} classé, à Mons.

Charbonnages réunis de l'Agrappe, Bonne-Veine, Genly.		Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harvengt), de Quevaucamps; communes de Soignies, d'Horrues et de Naast.
--	--	--

2^e ARRONDISSEMENTMM. JACQUET, J., Ingénieur en chef Directeur de 1^{re} classe, à Mons;NIBELLE, G., Ingénieur principal de 2^{me} classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens, de Pâturages (communes de Givry, Harmegnies et Harvengt), de Mons, de Rœulx (communes de Boussoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, Saint-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine), d'Ath, de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines et de Leuze (sauf la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1^{er} DISTRICT. — M. NIBELLE, G., Ingénieur principal de 2^{me} classe, à Mons.

Espérance, Nord du Rieu du Cœur, Rieu du Cœur (Société Mère et Forfait du Couchant du Flénu).		Cantons de Boussu (commune de Quaregnon), de Chièvres, de Lens et de Mons (ville de Mons).
--	--	--

2^e DISTRICT. — M. NIEDERAU, Ch., Ingénieur de 1^{re} classe, à Mons.

Grand Hornu, Produits.		Cantons de Boussu (communes de Hornu et Wasmuël), de Mons (communes de Flénu, Jemappes, Maisières et Nimy), d'Ath et de Lessines.
---------------------------	--	---

3^e DISTRICT. — M. LIAGRE, E., Ingénieur de 1^{re} classe, à Mons.

Hornu et Wasmes,
Ghlin,
Levant du Flénu.

Cantons de Mons (communes de Cuesmes, Ghlin, Hyon, Mesvin, Nouvelles, St-Symphorien et Spiennes), de Flobecq, de Frasnés-lez-Buissenal et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix).

4^e DISTRICT. — M. LEMAIRE, G., Ingénieur de 2^e classe, à Mons.

St-Denis-Obourg-Havré,
La Barette,
Maurage et Boussoit,
Strépy et Thieu,
Bois-du-Luc et Trivières réunis,

Cantons d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Mons (communes de Havré et d'Obourg), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harvengt), de Rœulx (communes de Boussoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, St-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine).

Province de Brabant : arrondissement judiciaire de Bruxelles.

3^{me} ARRONDISSEMENT

MM. DELACUVELLERIE, L., Ingénieur en chef Directeur de 1^{re} classe, à Charleroi.

LIBOTTE, E., Ingénieur principal de 1^{re} classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Évêque; les cantons judiciaires de Binche, de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrues, Naast et Soignies); les communes de Estinnes-au-Val, Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1^{er} DISTRICT. — M. HALLET, M. Ingénieur de 2^{me} classe, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Ressaix,
Leval, Péronnes et Sainte-
Aldegonde.

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrinnes, Estinnes-au-Mont, Mont-Sainte-Genève, Haulchin, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Epinois, Ressaix, Vellereille-le-Brayeux et Waudrez), de La Louvière (commune de La Louvière) et de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Estinnes-au-Val, Mignault et Vellereille-le-Sec).

2^{me} DISTRICT. — M. BROQUET, P., Ingénieur de 3^e classe,
à Charleroi.

Mariemont, L'Olive, Chaud-
Buisson et Carnières,
Bascoup,
Courcelles-Nord.

Cantons de Fontaine-l'Évêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Piéton, Souvret et Trazegnies), de Binche (communes de Carnières et de Morlanwelz) et de Seneffe.

3^e DISTRICT. — M. VELINGS, J. Ingénieur de 1^{re} classe à Charleroi.

Bois de la Haye,
Nord de Charleroi,
Haine - Saint - Pierre, Houssu et
La Hestre (Division de Haine-
Saint-Pierre).

Cantons de Binche (commune d'Anderlues), de Soignies (communes d'Ecaussines-d'Enghien, Ecaussines - Lalaing, Henripont et Ronquières) et de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).

4^{me} DISTRICT. — M. DEFALQUE, P., Ingénieur de 3^e classe, à Charleroi.

La Louvière et Sars-Longchamps.
Haine - Saint - Pierre, Houssu et
La Hestre (Division de Houssu).
Beaulieusart.

Cantons de Fontaine-l'Évêque (commune de Fontaine-l'Évêque), de Binche (commune de Haine-Saint-Pierre), de La Louvière (communes de Haine-Saint-Paul et Saint-Vaast) et de Soignies (communes de Braine-le-Comte et Hennuyères).

4^e ARRONDISSEMENT

MM. LEDOUBLE, O., Ingénieur en chef Directeur de 2^e classe, à Charleroi;

VRANCKEN, J., Ingénieur principal de 2^e classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Évêque (moins les communes de Bellecourt, Chapelle lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Piéton, Souvret et Trazegnies), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Thuin et de Merbes-le-Château,

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1^{er} DISTRICT. — M. GHYSEN, H., Ingénieur de 1^{re} classe, à Charleroi.
Monceau-Fontaine et Martinet, | Cantons de Fontaine-l'Évêque
Bayemont. | (communes de Monceau-sur-Sambre, Goutroux et Forchies-la-Marche) et de Thuin.

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

2^e DISTRICT. — M. VERBOUWE, O. Ingénieur de 3^e classe, à Charleroi.

Sacré-Madame, | Cantons Nord de Charleroi
Amercœur, | (commune de Dampremy), de
Centre de Jumet, | Jumet (communes de Jumet et
Falnuée et Wartonlieu. | Roux) et de Merbes-le-Château.

3^e DISTRICT. — M. HARDY, L., Ingénieur de 3^e classe, à Charleroi.

Charbonn. réunis de Charleroi, | Cantons de Fontaine-l'Évêque
Masse-Diarbois, | (communes de Marchienne,
Grand Conty-Spinois. | Leernes et Landelies), de Gosselies (commune de Gosselies) et de Beaumont.

4^e DISTRICT. — M. DANDOIS, H. Ingénieur de 3^e classe, à Charleroi.

Marcinelle Nord, | Cantons Sud de Charleroi
Forte-Taille, | (communes de Marcinelle et de
Bois de Casier et Marcinelle-Sud, | Mont-sur-Marchienne), de Fontaine-l'Évêque (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.
Marchienne.

5^e ARRONDISSEMENT

MM. PEPIN, A., Ingénieur en chef Directeur de 2^e classe, à Charleroi;

DEBOUCQ, L., Ingénieur principal de 2^{me} classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet, de Gosselies (moins la commune de Gosselies); la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Nivelles).

1^{er} DISTRICT. — M. HARDY, A., Ingénieur de 3^e classe, à Charleroi.

Boubier, | Cantons de Châtelet (communes
Poirier, | d'Acoz, Aiseau, Bouffoulx, Gerpinnes, Gougny, Joncret, Pont-de-Loup, Presles, Roselies et Villers-Poteries) et canton Nord de Charleroi (commune de Montigny-sur-Sambre).
Carabinier-Pont-de-Loup,
Ormont,
Bois communal de Fleurus,
Bonne Espérance à Lambusart.

2^e DISTRICT. — M. MOLINGHEN, E., Ingénieur de 3^e classe.

Trieu-Kaisin, | Cantons Nord de Charleroi
Nord de Gilly, | (communes de Gilly et Lodelinsart), de Gosselies (communes de Fleurus, Ransart et Wangenies) et de Châtelet (commune de Couillet).
Noël.

Province de Brabant (cantons de Genappe et de Jodoigne de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

3^e DISTRICT. — M. BERTIAUX, A., Ingénieur de 2^e classe, à Charleroi.

Grand Mambourg, Liège
Centre de Gilly,
Masse-Saint-François,
Appaumée-Ransart,
Bonne Espérance à Montigny-sur-Sambre.

Cantons de Charleroi (ville de Charleroi) et de Gosselies (moins les communes de Gosselies, Ransart, Fleurus et Wangenies).

Province de Brabant (cantons de Wavre et de Nivelles de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

4^e DISTRICT. — M. GILLET, CH., Ingénieur de 3^e classe, à Charleroi.

Roton-Sainte-Catherine,
Gouffre,
Aiseau-Oignies,
Aiseau-Presles,
Petit Try,
Baulet.

Canton de Châtelet (communes de Châtelet, Châtelineau, Lambusart, Loverval, Farciennes et Pironchamps).

Province de Brabant (canton de Perwez de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

2^e INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A LIÈGE.

MM. LIBERT, J., Inspecteur général, à Liège;
DELRUELLE, L., Ingénieur principal de 2^e classe, à Liège.

Provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Anvers et Limbourg.

6^e ARRONDISSEMENT.

MM. BOCHKOLTZ, G., Ingénieur en chef Directeur de 2^e classe, à Namur;

LEBACQZ, J., Ingénieur principal de 2^me classe, à Namur.

Provinces de Namur, Luxembourg et Anvers.

1^{er} DISTRICT. — M. , Ingénieur de 2^e classe, à Namur.

Charbonnages :

Ham-sur-Sambre, Arsimont et Mornimont,
Groyne,
Andenelle, Hautebise et Les Liégeois,
Stud-Rouvroy.

Province de Namur : la partie au Nord de la Sambre et de la Meuse, à l'exception du canton de Namur ; le canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Marche.

Province d'Anvers.

2^e DISTRICT. — M. STÉVART, P., Ingénieur de 2^e classe, à Namur.

Auvelais-Saint-Roch,
Falisolle,
Velaine et Jemeppe-Nord.

Province de Namur : les cantons de Cincy, de Rochefort, de Gedinne et de Beauraing ; le canton de Namur, sauf la partie comprise entre la Sambre et la Meuse, la ville de Dinant, ainsi que la partie du canton de ce nom située sur la rive droite de la Meuse.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau.

3^e DISTRICT. — M. STÉNUIT, A., Ingénieur de 2^e classe, à Namur.

Tamines,
Malonne,
Le Château,
Basse-Marlagne.

Province de Namur : la partie comprise entre la Sambre et la Meuse, à l'exception du territoire de la ville de Dinant.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire d'Arlon.

7^e ARRONDISSEMENT

MM. LECHAT, V., Ingénieur en chef Directeur de 2^e classe, à Liège;

FIRKET, V., Ingénieur principal de 2^e classe, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy et cantons judiciaires de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres.

1^{er} DISTRICT. — M. RENIER, A., Ingénieur de 2^e classe, à Liège.

Nouvelle-Montagne, Marihayé, Halbosart, Malsemaine, Sart-d'Avette et Bois-des-Moines. — Engis (métal.)	Cantons de Huy (moins les communes d'Amay, Ben-Ahin, Fumal et Vinalmont), de Nandrin (moins les communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).
--	--

2^e DISTRICT. — M. VIATOUR, H., Ingénieur de 1^{re} classe, à Liège.

Kessales-Artistes, Concorde, Arbre-Saint-Michel, Ben, Bois de Gives,	Cantons d'Avennes, Héron, Jehay - Bodegnée, Huy (communes d'Amay, Ben-Ahin, Fumal et Vinalmont), de Hollogne - aux - Pierres (communes d'Awirs, Chokier, Engis, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Gleixhe, Horion-Hozémont, Jemeppe et Mons).
--	--

3^e DISTRICT. — M. FOURMARIER, P., Ingénieur de 2^e classe, à Liège.

Corbeau-au-Berleur, Bonnier, Gosson-Lagasse, Horloz.	Cantons de Landen, de Waremme et de Hollogne - aux - Pierres (moins les communes d'Awirs, Chokier, Engis, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Gleixhe, Horion-Hozémont, Jemeppe et Mons), de Ferrières et de Nandrin (communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).
---	---

8^e ARRONDISSEMENT

MM. JULIN, J., Ingénieur en chef Directeur de 1^{re} classe, à Liège;

DELBROUCK, M., Ingénieur principal de 1^{re} classe, à Liège.

Cantons Nord et Sud de Liège, de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal (moins la commune de Wandre) et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée).

1^{er} DISTRICT. — M. LEBENS, L., Ingénieur de 1^{re} classe, à Liège.

La Haye, Bois d'Avroy, Angleur.	Ville de Liège (rive droite de la Meuse). Communes de Bressoux, Grivegnée, Angleur, Tilleur et Saint-Nicolas.
---------------------------------------	---

2^e DISTRICT. — M. BAILLY, O., Ingénieur de 2^e classe, à Liège.

Espérance et Bonne-Fortune, Bonne-Fin, Patience et Beaujone, Ans.	Ville de Liège (rive gauche de la Meuse). Communes de Jupille, Ans et Glain.
--	--

3^e DISTRICT. — M. RAVEN, G., Ingénieur de 1^{re} classe à Liège.

Grande Bacnure, Petite Bacnure, Belle-Vue et Bien-Venue, Batterie, Espérance et Violette, Abhooz et Bonne-Foi-Hareng, Bicquet-Gorée.	Canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal et Vottem.
--	---

9^e ARRONDISSEMENT

MM. BEAUPAIN, J.-B. Ingénieur en chef, Directeur de 2^e classe,
à Liège;

DAUBRESSE, G., Ingénieur principal de 1^{re} classe, à Liège;

Arrondissement judiciaire de Verviers et cantons judiciaires
de Dalhem, Fléron, Seraing et Louveigné, la commune de Wandre
et une partie de la commune d'Ougrée, y compris la section de Sclessin.
Province de Limbourg.

1^{er} DISTRICT. — M. HALLET, A., Ingénieur de 1^{re} classe, à Liège.

Cockerill,
Six Bonniers,
Ougrée.

Cantons de Seraing et de Louveigné, moins la commune de Fraipont.

—
Bierleux-Werbomont (métal.).

2^e DISTRICT. — M. ORBAN, N., Ingénieur de 1^{re} classe, à Liège.

Wandre,
Wérister,
Steppes,
Est de Liège,
Cowette-Rufin,
Lonette,
Quatre-Jean.

Cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison (moins la commune d'Andrimont) et de Fléron (moins la commune de Nessonvaux); commune de Wandre du canton de Herstal.

—
La Rochette (métal.).

3^e DISTRICT. — M. REPRIELS, A., Ingénieur de 1^{re} classe, à Liège.

Hasard,
Micheroux,
Crahay,
Herve-Wergifosse,
Minerie.

Cantons de Verviers, de Limbourg, de Spa et de Stavelot; communes de Fraipont du canton de Louveigné, de Nessonvaux du canton de Fléron et d'Andrimont du canton de Dison et province de Limbourg.

—
Vieille-Montagne (métal.).

TABLEAU

indiquant par circonscription les

NOMS ET LIEUX DE RÉSIDENCE

DES DÉLÉGUÉS

A L'INSPECTION DES MINES